

Séance du Conseil d'Administration du CCAS du mardi 6 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi six avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 13

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Président - Mme Gaëlle JEANNE, Vice-présidente - Mme Jacqueline PLANCHOT - M. Alain BRARD - Mme Jessica CHÂTELET - M. Lawrence BARBIER - Mme Éliane POSTEL - Mme Liliane THÉROUIN - M. Noël GOBIN - M. Jérôme PAPELARD.

Etaient absents : Mme Morgane BERNARD - Mme Christine BRANDILY - Mme Dominique MAUFRAIS.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle JEANNE a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 29 mars 2021.

Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 6 avril 2021.

~~~~~

### Délibération n° 2021-01-01

**Objet : Approbation du compte administratif 2020 - Approbation du compte de gestion 2020 - Affectation des résultats**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L1612-12 et suivants ;

**Vu** la présentation du compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'exercice 2020 établi par Monsieur le Président et arrêté comme suit :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                              |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------|
| Recettes                                               | 1 356.36 €        |
| Dépenses                                               | 1 991.27 €        |
| <b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020</b>   | <b>-634.91 €</b>  |
| Résultat antérieur de fonctionnement reporté (002)     | 4 974.79 €        |
| <b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>               | <b>4 339.88 €</b> |
| SECTION D'INVESTISSEMENT                               |                   |
| Recettes                                               | 0.00 €            |
| Dépenses                                               | 0.00 €            |
| <b>Résultat de d'investissement de l'exercice 2020</b> | <b>0.00 €</b>     |
| Résultat antérieur d'investissement reporté (001)      | 0.00 €            |
| <b>Résultat d'investissement cumulé</b>                | <b>0.00 €</b>     |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL cumulé</b>                          | <b>4 339.88 €</b> |

**Vu** le compte de gestion établi par Madame la Trésorière de Dinan pour l'exercice 2020 ;

**Considérant** l'identité des valeurs entre les écritures du compte administratif de Monsieur le Président et le compte de gestion de Madame la Trésorière de Dinan ;

Le Président ayant quitté la séance, Mme Gaëlle JEANNE, Vice-Présidente, invite le Conseil d'administration à procéder au vote du compte administratif.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 9, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **APPROUVE** le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale établi par Monsieur le Président pour l'exercice 2020,
- **APPROUVE** le compte de gestion du Centre Communal d'Action Sociale établi par Madame la Trésorière de Dinan pour l'exercice 2020 et qui comporte les mêmes écritures et présente les mêmes résultats que le compte administratif pour ce même exercice,
- **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :
  - En recettes de fonctionnement, à l'article 002 : 4 339.88 €

~~~~~

Délibération n° 2021-01-02

Objet : Budget Prévisionnel 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

Vu la présentation du budget prévisionnel du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2021 proposé par Monsieur le Président et se résumant comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 650 €	8 650 €
Investissement	0 €	0 €
TOTAL	8 650 €	8 650 €

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration du CCAS de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 10, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **APPROUVE** le budget prévisionnel du Centre Communal d'Action Sociale proposé par Monsieur le Président pour l'année 2021 tel qu'il lui a été présenté.

~~~~~

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.**

~~~~~

Délibération prise lors de la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 6 avril 2021 : n° 2021-01-01 et n 2021-01-02.

M. Patrice GAUTIER	Mme Jacqueline PLANCHOT	<i>Absente</i> Mme Morgane BERNARD
M. Alain BRARD	Mme Jessica CHÂTELET	M. Lawrence BARBIER
Mme Gaëlle JEANNE	Mme Éliane POSTEL	Mme Liliane THÉROUIN
<i>Absente</i> Mme Christine BRANDILY	<i>Absente</i> Mme Dominique MAUFRAIS	M. Noël GOBIN
M. Jérôme PAPELARD		